



INTERVIEW DE... DANIEL GASCARD



Environnement

GRENELLE... UNE TROMPERIE !

Daniel Gascard, membre du BN du SNE-FSU (syndicat national de l'environnement) participe au Grenelle de l'environnement. Nous lui avons demandé de faire le point sur ce qu'il en est et sur ce qu'on peut en attendre...

EE : La FSU a-t-elle une place dans ce Grenelle ?

Daniel Gascard : Rappelons pour commencer que le Grenelle de l'environnement c'est tout d'abord la réponse à une promesse du candidat Sarkozy pour contrer la très forte mobilisation des écologistes pendant cette campagne présidentielle.

La FSU y occupe une place pour le moins mineure. Alors que, lors de la première entrevue avec le cabinet du ministre (alors Juppé), il nous avait été assuré que la FSU (première organisation syndicale de l'ancien ministère de l'écologie) y aurait toute sa place, le collège des salariés a été limité aux 5 confédérations disposant d'une représentativité irréfragable. Motif évoqué : le gouvernement ne veut pas anticiper les réformes sur la détermination de la représentativité syndicale... En réalité, il a cédé au diktat de certaines confédérations refusant de siéger avec la FSU.

La FSU se retrouve donc invitée, dans le collège des personnes morales associées, au seul groupe 5 « Construire une démocratie écologique, institutions et gouvernance », groupe qui doit traiter, en autres, de l'éducation à l'environnement.

Le SNE-FSU, qui se bat depuis 30 ans pour la mise en œuvre d'une vraie politique de protection de l'environnement, regrette vivement de n'avoir pu intervenir en particulier dans les groupes « biodiversité et ressources naturelles » et « santé et environnement » qui constituent leur cœur de métier.

EE : Quel est ton premier sentiment sur ce Grenelle de l'environnement ?

DG. : Regardons le cahier des charges des groupes de travail : « Le Grenelle Environnement doit aboutir à la fin du mois d'octobre à un plan d'action de 15 à 20 mesures concrètes et quantifiables recueillant un accord le plus large possible des participants. »



PHOTO: M. MIGNEAU

ce Grenelle qu'il était hors de question qu'il se laisse imposer quelque contrainte que ce soit par la loi !

Enfin l'organisation des groupes de travail dans des délais aussi courts et en pleine période estivale n'a pas permis de mener les réflexions approfondies que nécessitent des sujets aussi variés et complexes. Seules les organisations et les personnalités ayant déjà une réflexion aboutie préalablement ont pu « dérouler » leurs propositions. Les organisations ayant une vision plus transversale de la société que les associations de protection de l'environnement, sont restées beaucoup plus en retrait.

EE : Tu as l'air plutôt pessimiste sur son issue...

DG : Ni pessimiste ni optimiste, mais il ne faut pas oublier que le principal objectif du gouvernement c'est de se faire labelliser « écologiste » à moindre frais.

D'abord le Grenelle n'est pas fini. La première phase des groupes de travail va laisser la place à 15 réunions régionales au cours desquelles les propositions issues des groupes seront débattues, complétées... Il est important de se saisir de l'opportunité de ces réunions pour dire ce que nous n'avons pas pu dire avant. En particulier la question de l'organisation et des moyens du service public me semble devoir être reposée avec force.

Ensuite, et quelque soit le résultat final, ce Grenelle a permis de mettre au premier plan des préoccupations ce dossier et de mettre en route des réflexions, y compris à la FSU. Ce n'est pas rien.

Enfin sur le résultat, j'essaie d'être lucide. Un certain nombre de mesures concrètes peuvent être prises et c'est tant mieux. Mais nous sommes aujourd'hui gouvernés par une droite économiquement très libérale. Rien ne sortira de ce Grenelle qui puisse remettre en cause un tant soit peu ce modèle, rien ne sortira de ce Grenelle qui puisse être un frein à l'activité économique. Pourtant, le principal ennemi de notre environnement aujourd'hui, c'est bien notre mode de développement et le modèle économique ultralibéral qui lui est associé. ●

INTERVIEW RÉALISÉE PAR
MONIQUE MIGNEAU

Comment ça fonctionne, le Grenelle ?

Pour la première phase (20 juillet – 20 septembre 2007), 6 groupes de travail :

- ✓ Groupe 1 : « changement climatique »
- ✓ Groupe 2 : « biodiversité et ressources naturelles »
- ✓ Groupe 3 : « santé et environnement »
- ✓ Groupe 4 : « production et consommation »
- ✓ Groupe 5 : « démocratie et gouvernance »
- ✓ Groupe 6 : « compétitivité et emploi »

Chaque groupe est composé de 6 collèges :

- ✓ Collège des employeurs
- ✓ Collège des salariés
- ✓ Collège des collectivités territoriales
- ✓ Collège des ONG
- ✓ Collège « Etat »
- ✓ Collège des personnes morales associées

Ce sont donc environ 45 personnes par groupe qui se sont réunies 4 à 5 fois entre le 20 juillet et le 20 Septembre 2007, période bien connue pour la disponibilité des acteurs.